

Saint Pantaléon de Larche, le 14 janvier 2020



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE VŒUX 2020 AUX PERSONNELS COMMUNAUX



Elus, personnels communaux et conjoints dans la salle Simone Veil pour la cérémonie de vœux 2020

Elus et personnels communaux se sont retrouvés vendredi 10 janvier pour une cérémonie de vœux qui ponctuent la fin du mandat 2014 2020. Le maire Alain Lapacherie a mis en

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel : 05 55 86 15 34 – Courriel : fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

évidence la cohésion des équipes Saint-Pantaléonnaises tant au niveau du conseil municipal que des agents. Ce qui constitue pour lui, une des singularités de la collectivité et une de ses plus grandes forces.

Objectifs atteints

Comme d'habitude le Directeur Jacques Vignal a fait le tour d'horizon des événements de l'année écoulée. L'année 2019 aura permis 1.7 millions d'Euros d'investissement, avec comme point marquant l'ouverture de la nouvelle garderie en centre bourg, qui parachève la restructuration de l'ensemble culturel Charles Ceyrac. Le Plan d'Aménagement de Bourg de Bernou suit son cours. Après les travaux préparatoires de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie et de l'Agglo, la commune est en train d'attribuer les marchés pour les aménagements de surfaces. Les travaux débiteront fin janvier début février. 875 000€ auront été dépensés pour les travaux de goudronnage, parmi les plus importants la rue de la Fontaine et les cours des écoles du bourg.

En fonctionnement, la rigueur est plus que jamais de mise. En effet d'après les premiers calculs, les charges à caractère général seront tenues dans les objectifs fixés avec un chapitre en baisse. Baisse également sur les chapitres « Personnels » et « Dette ».

Le Directeur est ensuite revenu sur la loi d'août dernier dite de transformation de la fonction publique qui introduit de nombreuses nouveautés dans la gestion de la carrière des agents, des possibilités accrues de recours aux contractuels, ou l'encadrement du droit de grève dans des domaines comme le périscolaire ou la restauration scolaire.

De la confiance, mais quid des moyens

Le Maire de son côté s'est félicité du retour en grâce au niveau national des maires. Pour lui, la crise des gilets jaunes a remis sur le devant de la scène la proximité et l'écoute qu'incarnent les élus municipaux. Il a noté avec regret, qu'au-delà des mots les moyens manquent toujours. La Dotation Générale de Fonctionnement de la commune a été divisée par deux, ce qui explique notamment les efforts de gestion considérables qu'il faut accomplir. Alors que le Président Macron avait annoncé une stabilisation, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche est chaque année écrêtée d'environ 14 à 15 000€ de moins. Le

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel : 05 55 86 15 34 – Courriel : fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

maire n'a pas caché son inquiétude face à la compensation de la disparition de la taxe d'habitation. Elle doit se faire via l'attribution d'une fraction de l'impôt sur le foncier bâti. L'expérience montre qu'après les annonces toujours rassurantes le compte n'y est souvent pas.

De la cohésion

C'est pourquoi Alain Lapacherie veut avant tout s'appuyer sur sa capacité à rassembler des partenaires et des financeurs. Il s'est dit très attaché au système de gouvernance qu'il a mis sur pied où tous les élus qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition sont associés et contribuent à l'élaboration des décisions stratégiques dans la plus grande transparence. Ce qui se traduit par une grande cohésion. La quasi-totalité des délibérations sont prises à l'unanimité.

Aucun des résultats de la commune ne peut être détaché de l'implication des agents communaux. En effet, qu'il s'agisse de l'investissement comme des économies de fonctionnement, les agents collaborent dans un esprit remarquable à la préparation et à la mise en œuvre des projets communaux. Alain Lapacherie note la qualité de cet engagement qui se traduit en retour par la mise en place d'un régime indemnitaire rénové dont une partie est basé sur la réalisation d'objectifs, mais qui est finalement favorable aux personnels comparativement à ce qu'offrent d'autres collectivités.

Pour conclure le maire a souhaité pleine réussite aux deux derniers arrivés dans la collectivité. Le chef de cuisine et son second respectivement Yoann Chevard et Florent Bousquet, sous l'œil confraternel de Patrick Demaison qui a fait valoir ses droits à la retraite et a cédé la direction de la toute récente cantine du Bourg.

De la reconnaissance

C'est avec grande émotion et amitié qu'Alain Lapacherie a remis la Médaille d'Honneur Communale Départementale et Régionale à Mme Christine Lascaux pour 20 années de service, qui l'ont conduit à évoluer d'agent technique à temps partiel en charge de l'entretien à agent administratif en Mairie.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel : 05 55 86 15 34 – Courriel : fdurie@mairiesaintpantaleon.fr